

Communiqué

Le Comité des Usagers et la Section CGT de l'Hôpital de Douarnenez ont appris les projets d'installation à Douarnenez d'une maison médicale de garde, avec l'existence de deux projets, l'un présenté par SOS-Médecins, l'autre par un groupe de médecins libéraux. Certes, la création d'une telle structure peut permettre d'assurer dans de meilleures conditions la permanence des soins et de limiter le recours au service des urgences.

Cependant, attachés au service public hospitalier, le Comité et la Section CGT estiment que l'installation de cette maison médicale de garde dans les locaux d'un hôpital public en ayant recours à des médecins libéraux, quelle que soit la solution retenue, serait en contradiction avec la notion de service public et souhaitent que cette maison médicale de garde soit installée en dehors de l'hôpital, comme cela semble être le cas à Quimper.

D'autre part, le Comité et la Section CGT estiment que la mise en place de cette maison médicale de garde ne saurait en aucun cas dispenser le Centre Hospitalier de Douarnenez d'améliorer le fonctionnement de son service d'urgence en disposant de davantage de médecins et de personnels, ainsi que de moyens matériels. Le Comité et la section syndicale ne voudraient pas que ce type de solution entraîne une moindre activité du service d'urgence et à terme la fermeture partielle ou totale de celui-ci. Ils resteront vigilants sur cette question.

La mise en place d'une maison médicale de garde ne permettra pas de résoudre le problème de la désertification médicale du Pays de Douarnenez. Elle ne résoudra pas non plus le fonctionnement de la ligne de SMUR de l'Hôpital de Douarnenez, ramenée sur Quimper en période nocturne, quand ce n'est pas pendant la journée, en pouvant mettre en danger les 50.000 habitants du bassin de population desservi par l'Hôpital de Douarnenez. Le Comité des Usagers et la Section CGT de l'Hôpital de Douarnenez continuent à demander le rétablissement de la ligne de SMUR à Douarnenez 24 h/ 24.

Ils continuent à demander que le Centre Hospitalier Michel Mazéas puisse recruter des médecins urgentistes, sans refuser la mutualisation des tâches avec le CHIC de Quimper-Concarneau. Le comité et le syndicat estiment inacceptable le refus du Directeur Général de l'ARS d'accorder au Centre Hospitalier de Douarnenez l'autorisation d'avoir sa propre ligne de SMUR, ce qu'ils considèrent comme nécessaire pour pouvoir recruter des médecins urgentistes, sans que cette décision ne dépende en aucune façon du principal hôpital du Groupement Hospitalier de Territoire du Sud Finistère.

Le Comité des Usagers et la section CGT du Centre Hospitalier Michel Mazeas appellent aussi les Douarnenistes à participer nombreux au rassemblement organisé le jeudi 14 novembre, à 18 h, devant l'Hôtel de Ville de Quimper, pour que soient donnés des moyens suffisants aux Hôpitaux publics et à la Sécurité Sociale, biens communs de tous les citoyens, menacés par la politique libérale d'austérité et de privatisation. Un co-voiturage, pour le déplacement à Quimper, est prévu avec rassemblement à 17 h 15, Place de Stalingrad, au pied de l'Hôtel de Ville de Douarnenez

Pour le Comité des Usagers et la Section CGT
de l'Hôpital de Douarnenez,
p.o. Yves Jardin (02.98.92.30.63)